

SPC/Fisheries 14/WP.4
28 juin 1982

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

QUATORZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2 - 6 août 1982)

DESCRIPTIF DE PROJET - ETUDE DES MODELES DE DISPOSITIFS
DE CONCENTRATION DU POISSON DANS LE PACIFIQUE SUD

Ayant reçu des demandes d'assistance d'un certain nombre de gouvernements membres, la CPS a entrepris une étude des modèles de dispositifs de concentration de poisson dans le Pacifique Sud en vue de mettre au point un modèle rentable et adapté à différentes conditions de profondeur et de mer, qui ait une vie utile de trois à cinq ans. Tous les détails de cette étude sont donnés dans le descriptif de projet ci-joint.

DESCRIPTIF DE PROJET

1. Titre : Etude des modèles de dispositifs de concentration du poisson dans le Pacifique Sud
2. Pays participants : Tous les pays membres de la Commission du Pacifique Sud
3. Organisation chargée de l'exécution : Commission du Pacifique Sud
4. Durée : Huit semaines

o o o o o
o o o
o

DESCRIPTIF DE PROJET

ETUDE DES MODELES DE DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DU
POISSON DANS LE PACIFIQUE SUD

I. GENERALITES

L'emploi de dispositifs ancrés de concentration du poisson (DCP) pour attirer et retenir les bancs de thonidés de surface et de fond, emprunté aux Philippines en raison du succès et de la croissance rapide de la pêche à la senne autour d'un radeau ("payao") dans ce pays, est l'un des événements les plus marquants de ces dernières années dans la pêche sous les tropiques. Vingt-deux (22) pays et territoires du bassin du Pacifique ont des programmes de mise au point de DCP en cours ou en projet, avec plus de 302 dispositifs mouillés à ce jour et 200 autres prévus (voir le tableau page 2). La valeur moyenne de chaque dispositif atteignant presque 3.300 dollars australiens, cela représente un investissement total dépassant largement le million de dollars.

Les radeaux ancrés se sont révélés très efficaces pour accroître les prises de poisson, dans la pêche commerciale comme dans la petite pêche, et leur utilisation est en train de modifier rapidement la physiologie des activités halieutiques dans la région. A l'échelon de la région, le plus grand avantage matériel de leur utilisation reviendra à la pêche commerciale, mais leur principal impact est celui qu'ils auront sur la petite pêche, surtout dans les plus petits pays dont les ressources côtières sont limitées. En effet, ils permettent aux pêcheurs villageois de récolter économiquement et plus régulièrement les thonidés du large, ce qui épargne les stocks surexploités de poissons de récif et de lagon. La pêche autour des DCP se traduit par des prises plus régulières et plus importantes, une réduction des déplacements à la recherche du poisson, d'où une économie de carburant, et une plus grande sécurité pour les petits bateaux.

NOMBRE DE DCP MOUILLES ET DE DCP PERDUS ENTRE 1977 ET 1982, PAR PAYS

<u>PAYS</u>	<u>NOMBRE DE DISPOSITIFS MOUILLES</u>	<u>NOMBRE DE DISPOSITIFS SIGNALES PERDUS</u>
Australie	7 (19 autres prévus)	Inconnu
Iles Cook	6 (18 autres prévus)	4
Fidji	75 (100 autres en cours de mouillage pour la campagne 1982)	70 +
Etats Fédérés de Micronésie	20 +	Inconnu
Guam	4	3
Hawaï	26 +	7 +
Kiribati	5	3 +
Iles Mariannes du Nord	5 (2 autres prévus)	5
Iles Marshall	En projet	
Niue	3 prévus	
Nouvelle-Calédonie	6 prévus	
Nouvelle-Zélande	3	Inconnu
Palau	11	6
Papouasie-Nlle- Guinée	76	25 +
Polynésie française	8 (3 autres prévus)	4
Iles Salomon	20 (estimation)	Inconnu
Samoa américaines	16 (3 autres prévus)	14
Samoa-Occidental	19	8 +
Tokelau	1 prévu	
Tonga	1	Signalé perdu
Vanuatu	5 prévus	
Wallis et Futuna	Une quarantaine prévus	
<u>Total</u>	<u>302 mouillés (plus de 200 autres prévus)</u>	<u>Plus de 149 signalés perdus</u>

II. LE PROBLEME

Plus de 40% de tous les DCP mis en place jusqu'ici dans la région sont partis à la dérive moins de douze mois après avoir été mouillés et la plupart ont été perdus entre dix-huit mois et deux ans après leur mise en place. Les chiffres sont incomplets, mais au moins 302 DCP ont été mouillés dans l'ensemble de la région depuis 1977; on a signalé la perte de 117 d'entre eux, chiffre qui paraît être au-dessous de la vérité.

Pour les plus petits pays, ces pertes prématurées ont un effet désastreux sur les projets de développement de la petite pêche faisant usage de bouées de concentration de poisson. Leur remplacement coûte très cher à ces pays qui, n'ayant souvent que des ressources limitées à consacrer au développement, ne peuvent guère se permettre une telle dépense. Plusieurs d'entre eux se sont adressés à la CPS pour lui demander aide et assistance afin de surmonter ce problème.

Partageant cette préoccupation, les services des pêches des pays membres et observateurs de l'Agence des pêches du Forum ont déclaré qu'il fallait absolument améliorer la technique des DCP par priorité dans le cadre du Programme régional de recherche et de développement (document RRDP 81/1 de l'Agence des pêches du Forum) et il a été convenu que la CPS serait le principal agent d'exécution. Au cours de la Conférence technique régionale des pêches organisée par la CPS en 1981, les débats ont à nouveau fait ressortir les défauts des modèles actuels et souligné la nécessité de faire appel aux services d'experts pour concevoir et fabriquer des dispositifs de concentration du poisson adaptés à différentes conditions de profondeur et de mer.

III. L'ETUDE PROPOSEE

Il faut de toute urgence confronter les données de l'expérience de tous les pays de la région pour trouver les modèles de DCP, les techniques de mouillage et les stratégies de mise en place et d'entretien qui donnent les meilleurs résultats. A l'heure actuelle, les membres des services des pêches de chaque pays, cherchant à résoudre les problèmes de conception et de fabrication d'après leur propre expérience et les conseils limités dont ils disposent, apportent des perfectionnements au modèle primitif par une série de tâtonnements. Il en résulte une répétition d'erreurs d'un pays à l'autre et un gaspillage considérable de ressources peu abondantes.

La mise au point d'un DCP rentable, capable de résister aux conditions prévues de la mer et aux autres dangers définis en vue d'une durée de vie utile de trois à cinq ans, est avant tout un problème de génie maritime et sa solution exige les services d'un ingénieur compétent, connaissant bien les progrès les plus récents de la technologie des mouillages en eau profonde mise au point pour la prospection offshore ou la recherche océanographique appliquée.

L'étude envisagée combinera les connaissances d'experts des ingénieurs de marine avec l'expérience et les connaissances pratiques acquises par les services des pêches sur le terrain en vue de chercher une solution aux problèmes de perte prématurée que posent les modèles actuels de DCP. Certes, une étude limitée de cette nature ne résoudra pas tous les problèmes que soulève l'emploi des DCP, mais elle fera le point des travaux déjà entrepris dans la région à cet égard, ce qui éliminera les répétitions inutiles, et ensuite, elle aboutira à des modèles de DCP rentables, supérieurs aux modèles actuellement en usage.

IV. OBJECTIFS PRECIS DE L'ETUDE

- i) Faire une étude approfondie des modèles de DCP actuellement en usage, ainsi que des techniques de fabrication et de mouillage, qui ont été mis au point, plus ou moins indépendamment, par un certain nombre de pays du Pacifique, en vue de déterminer a) quels sont les modèles et techniques qui donnent les meilleurs résultats, et b) quels sont les points sur lesquels il y a encore place pour des améliorations.
- ii) A la lumière des progrès récents de la technologie du mouillage en eau profonde et des éléments recueillis au cours de l'étude ci-dessus, mettre au point des modèles rentables
 - a) de DCP pour la petite pêche, à l'intention des pays qui n'ont que des moyens très limités d'entretien des bouées;
 - b) de DCP pour la pêche commerciale - pour les pays où les entreprises de pêche ont certains moyens d'entretien.
- iii) Préparer des directives, reposant sur l'expérience régionale et internationale, pour le mouillage, la récupération (le cas échéant) et l'entretien des DCP.

V. PLAN DU PROJET

A) ACTIVITES

<u>Activité</u>	<u>Lieu</u>	<u>Durée</u>
1. Un ingénieur-conseil, accompagné du spécialiste des pêches de la CPS, se rendra dans certains pays océaniques qui ont des programmes déjà bien avancés de mise au point de DCP.	Samoa-Occidental)	4 semaines
	Samoa américaines)	
	Fidji)	
	Iles Salomon)	
	Papouasie-Nlle-Guinée)	
2. Consultations avec le personnel du secteur des pêches de la CPS. Préparation du rapport final sur l'étude, contenant les critères de conception du DCP "idéal" pour la petite pêche et pour la pêche commerciale.	Nouméa	2 semaines

B) CONTRIBUTIONS

1. Contribution de la CPS

1.1. SPECIALISTE DES PECHEES

Un spécialiste des pêches expérimenté ayant une connaissance approfondie et une expérience pratique des pêches du Pacifique.	Samoa-Occidental)	4 semaines
	Samoa américaines)	
	Fidji)	
	Iles Salomon)	
	Papouasie-Nlle-Guinée)	

Il coordonnera l'étude sur le terrain, rassemblera les informations de base et se rendra avec l'ingénieur-conseil dans certains pays pour y évaluer les divers projets de DCP. Il aidera à préparer le rapport final. (Frais de voyage à la charge de l'organisation de financement).

Nouméa 4 semaines

1.2. SOUTIEN ADMINISTRATIF

Services de secrétariat	Nouméa	Selon les besoins
-------------------------	--------	-------------------

LieuDurée2. ORGANISATIONS DE FINANCEMENT

2.1. INGENIEUR-CONSEIL (GENIE MARITIME)

Un ingénieur de marine expérimenté ayant l'expérience pratique des mouillages en eau profonde.

Région/Nouméa

6 semaines

Il entreprendra l'évaluation des projets actuels de fabrication de DCP et donnera des conseils pour améliorer les modèles afin de surmonter les problèmes que posent actuellement les pertes après amarrage.

2.2. TOUS LES FRAIS DE VOYAGE

QU'ENTRAINERA L'ETUDE.
